



# Cahier des charges

### 1. Création / actualisation

Etabli le 29.07.2024 Par DG DGRH Remplace la version du Cliquez ici pour entrer une date.

# 2. Identification du poste

Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines

(DCIRH)

Service Direction générale des ressources humaines N° service 054

Entité structurelle Espace écoute et médiation N° de poste **3668** 

Libellé emploi-type Responsable de missions administratives ou

N° emploi-type 415

Intitulé libre du poste stratégiques

Directeur.trice de l'espace Ecoute et médiation

Chaîne 363 Niveau 15

### 3. Missions générales du poste

- 1. Assurer le pilotage de l'espace Ecoute et médiation dans le respect des dispositions légales et réglementaires
- 2. Gérer les ressources humaines et financières de l'espace Ecoute et médiation
- 3. Garantir le traitement des demandes de l'espace Ecoute et médiation
- 4. Assumer la gestion de dossiers spéciaux ou de missions particulières
- 5. Gérer les relations avec les partenaires dans une optique stratégique et politique

### 4. Catégorie de cadre et conduite hiérarchique

Catégorie de cadre Cadre expert-e avec conduite Nombre de personnes directement subordonnées 3

### 5. Suppléance prévue

□ NON ⋈ OUI Autres médiateurs.trices

© Etat de Vaud 2023 p. 1/5

### 6. Missions et activités

# 6.1. Assurer le pilotage de l'espace Ecoute et médiation dans le respect des dispositions légales et réglementaires

35 %

Proposer une vision et des objectifs pour l'entité dans le respect des dispositions légales et réglementaires. Définir les priorités et le plan d'actions pour atteindre les objectifs.

Développer et exploiter les tableaux de bord et indicateurs de pilotage adéquats et garantir la cohérence des travaux de son entité.

Planifier, garantir et contrôler la réalisation des prestations en termes de délais, coûts et qualité.

Concevoir la stratégie de l'Espace écoute et médiation en alignement avec les objectifs organisationnels et les besoins de l'entité.

Définir les processus et les procédures, également pour le volet Système d'Information (SI), pour garantir l'efficacité et la conformité des opérations.

Veiller à actualiser les connaissances et les compétences de l'équipe en matière de stratégies, processus, et outils, pour maintenir un niveau élevé de performance.

S'assurer que toutes les médiations et entretiens sont menées conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Evaluer les besoins dans ce domaine, définir l'offre nécessaire aux besoins identifiés et accompagner l'adaptation des prestations.

Renseigner les collaboratrices et collaborateurs sur les moyens et les ressources à disposition pour le bon traitement de leurs dossiers et les accompagner dans la recherche de solutions.

Orienter les collaboratrices et collaborateurs vers les diverses structures compétentes.

Veiller à la conformité selon les normes en vigueur des nouveautés et des travaux dans le domaine.

S'assurer que les données collectées au cours des médiations et entretiens sont conservées de manière sécurisée et conforme aux réglementations en vigueur sur la protection des données.

Proposer des mesures correctrices en cas de besoin.

### 6.2. Gérer les ressources humaines et financières de l'espace Ecoute et médiation

15 %

Analyser les besoins en ressources humaines de son entité.

Définir l'organisation de son entité, les processus, les cahiers des charges et les règles de travail. Veiller à l'application des normes.

Piloter et animer l'entité en instaurant un management par la confiance visant la qualité des prestations délivrées et la gestion des ressources attribuées.

Fixer les objectifs de ses collaborateur.trice.s et veiller à réaliser les entretiens d'appréciation au sein de son entité. Veiller au développement des compétences et à l'actualisation des connaissances. Identifier les talents, soutenir l'évolution professionnelle et organiser la relève.

Recruter, conseiller, soutenir et motiver ses collaborateur.trice.s.

Veiller à la circulation de l'information au sein de son entité.

Signaler et solliciter le.la RRH en cas de situation difficile et complexe ou pour une restructuration de son équipe.

© Etat de Vaud 2023 p. 2/5

### 6.3. Garantir le traitement des demandes dont est saisi l'espace Ecoute et médiation

20 %

Organiser et piloter les médiations ainsi que les entretiens demandés par les collaborateurs.trices qui estiment rencontrer des difficultés susceptibles de porter atteinte à leur personnalité, de générer un conflit ou d'être constitutives de harcèlement.

Superviser et contrôler le traitement des demandes de médiation.

Garantir le secret lié aux médiations et entretiens à l'égard des tiers sur toutes les informations dont l'entité a eu connaissance dans l'exercice de ses tâches.

Valider et signer les rapports produits par l'unité (analyses du climat de travail, rapport d'activités).

Garantir l'application des dispositions légales et réglementaires.

### 6.4. Assumer la gestion de dossiers spéciaux ou de missions particulières

20 %

En cas de médiation/d'entretien « spécial » ou particulier, selon les besoins, mener ou accompagner son équipe ou mener des entretiens individuels par questionnement ouvert et selon le principe de l'écoute active, dans le respect de l'éthique professionnelle et de la confidentialité, afin de permettre à la personne d'exposer sa situation et de clarifier son problème; identifier la problématique et définir la demande de l'interlocuteur.trice; proposer des interventions spécifiques ou solutions adaptées.

Expliquer de manière claire et précise la procédure de médiation et/ou d'entretiens aux différentes parties impliquées, en détaillant leurs droits et leurs obligations. S'assurer que chaque partie comprend le processus, ses implications et les protections offertes.

Organiser et piloter les analyses du climat de travail. Définir le périmètre des analyses du climat de travail et proposer un plan d'action des interventions.

Piloter la mise en œuvre des mesures de prévention nécessaires.

Se tenir informé.e de l'évolution des pratiques et des projets de recherche dans son domaine de compétence et se former en conséquence.

Concevoir, en collaboration avec l'unité Investigation et avec le service en charge des ressources humaines, les éléments de formation et de prévention touchant aux questions de harcèlement, de conflits et de santé au travail.

### 6.5. Gérer les relations avec les partenaires dans une optique stratégique et politique

10 %

Entretenir et développer un réseau de relations avec les partenaires externes, publics, parapublics ou privés favorable à l'échange d'informations utiles à l'évolution des prestations de l'entité. Porter la vision et représenter l'entité auprès de toute instance rencontrée en lien avec son domaine d'activité.

Promouvoir les prestations et les valeurs de l'entité à l'interne et à l'externe.

Définir le contenu de la communication concernant son domaine de compétence en collaboration avec le la conseiller.ère en communication.

### 7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées à la / au titulaire

© Etat de Vaud 2023 p. 3/5

8. Profil attendu	
8.1. Formation de base / Titre	
Master dans un domaine en lien avec la fonction (psychologie, droit ou sciences humaines)	⊠Exigé □Souhaité
	□Exigé □Souhaité
8.2. Formation complémentaire / Titre	
Formation en médiation et gestion des conflits (CAS, DAS ou jugée équivalente)	⊠Exigé □Souhaité
Formation Personne de confiance CSPCE ou jugée équivalente	⊠Exigé □Souhaité
8.3. Expérience professionnelle / Domaine ou activités	
Expérience dans le pilotage avec conduite d'équipe et d'aide à la décision au niveau stratégique	10 ans
Expérience en matière d'entretiens difficiles et en gestion de conflits	<b>5</b> ans
8.4. Connaissances et capacités particulières / Domaine ou activités	
Parfaite connaissance du cadre institutionnel et légal concerné, ainsi que des bonnes pratiques	⊠Exigé □Souhaité
Expérience dans la conduite d'équipe	⊠Exigé □Souhaité

## 9. Compétences

Compétences socles ACV (prédéterminées)

- 01. Sens des responsabilités et éthique du service public
- 02. Capacité d'adaptation et flexibilité
- 06. Ecoute et communication

Compétences transversales spécifiques au poste (à sélectionner, issues du modèle de compétences ACV)

- 10. Gestion de conflits
- 13. Capacités rédactionnelles
- 04. Maîtrise de soi et gestion du stress [M]
- 16. Capacité d'analyse et de synthèse [M]

Compétences métier (rédaction libre, selon le référentiel en vigueur dans le service)

Faculté de négociation et capacité de persuasion

**Empathie** 

Impartialité, neutralité et indépendance

### Compétences managériales (poste de cadre)

- 04. Maîtrise de soi et gestion du stress [M]
- 05. Esprit de décision et détermination [M]
- 11. Leadership [M]
- 16. Capacité d'analyse et de synthèse [M]
- 17. Délégation et contrôle [M]

© Etat de Vaud 2023 p. 4/5

# 10. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

# L'autorité d'engagement Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges. Nuria Gorrite Le Cliquez ici pour entrer une date. Signature Signature

© Etat de Vaud 2023 p. 5/5